

# Fiche de procédure

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2583(RSP)
Procédure terminée	
Respect du principe de partenariat, dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience, et garantie de la bonne gouvernance en matière de dépenses Respect du principe de partenariat, dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience, et garantie de la bonne gouvernance en matière de dépenses	
Sujet	
4.70 Politique régionale	
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2583(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée